

Avis d'appel à candidatures pour une occupation temporaire du domaine public portuaire

Autorité concédante du Port de Plaisance	<u>Gestionnaire</u>
La Commune de Leucate	Régie Municipale du Port 600 quai du pla de l'entrée 11370 Port Leucate

La Commune de Leucate (11) dispose d'un lot situé sur le domaine portuaire de PORT LEUCATE qu'elle souhaite mettre à disposition par le biais d'une autorisation d'occupation temporaire, précaire et révocable du public, conformément à l'Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

Le mode de passation est le suivant : procédure de sélection préalable à la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public, en application de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Descriptif de l'avis d'appel à candidatures

ARTICLE 1 : OBJET

Dans le cadre de la diversification des activités, souhaitée par la commune, et du développement de l'accueil des multicoques, une autorisation d'occupation temporaire du domaine public portuaire est lancée.

Une convention d'occupation du domaine public portuaire constitutive de droits réels sera attribuée au bénéficiaire.

ARTICLE 2 : DURÉE

La durée prévue pour cette amodiation ne pourra être supérieure à **10 ans**, <u>et prendra effet le 15 décembre 2024</u>. Le candidat à cette occupation fera une proposition de durée répondant à cette durée maximum, en la justifiant par ses investissements financiers et environnementaux.

ARTICLE 3 : REDEVANCE

La redevance est fixée à <u>minima</u> suivant le lot décrit ci-dessous. Les candidats peuvent faire des propositions supérieures au montant minimal publié.

Le règlement s'effectuera en 1 fois à la signature du contrat pour la totalité de l'année 2024, puis par prélèvement automatique mensuel ou trimestriel à compter du 1/01/2025.

ARTICLE 4: DESCRIPTION DU LOT

4.1 <u>LOT</u>:

- Le Port amodie un bâtiment à rénover de 180m².
- Les activités autorisées seront :
- Services administratifs ;
- > Accueil clientèle ;
- > S.A.V;
- Négoce de bateaux ;
- Atelier « entretien et réparation »

Redevance minimale:

- Occupation bâtiment : 20€ HT/m²/an.

4.2 LOCALISATION:

Quai du Pla de l'Entrée – 11370 PORT LEUCATE

Dénommé ci-après « Local Disponible 180m² »



ARTICLE 5 : PROCÉDURE

Publicité:

Le présent avis est publié :

• Sur le site internet du port et de la Mairie de Leucate.

Visite:

Une visite sur place est possible mais non obligatoire.

Conditions d'occupation:

- ➤ Le lot est mis à disposition en l'état : tous les aménagements seront à la charge de l'occupant.
- ➤ Les candidats qui ont précédemment bénéficié d'une convention devront être à jour de leur redevance.

Contenu du dossier de candidature :

Les candidats intéressés devront présenter un dossier composé des pièces suivantes :

- Lettre de candidature ;
- Leurs coordonnées complètes ;
- La période d'activité envisagée ;
- Extrait K-bis de la société ou statuts si société en cours de création ;
- L'activité qu'il(s) souhaite(nt) exercer ;
- Expérience(s) professionnelle(s), diplôme(s) et autres agréments en lien avec l'activité souhaitée, etc...
- Aménagement(s) et investissement(s) qu'il(s) entende(nt) réaliser (photos, description des installations, etc...),
- Description du projet (note explicative, plans, vue d'ensemble...etc.);
- Le plan de financement ;
- Et tous les renseignements et précisions que les candidats jugeront nécessaires à l'examen de leur dossier.

Sélection:

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants :

- Montant des investissements ;
- Nombre d'emplois créés ;
- Garantie financière du candidat ;
- Expérience(s) professionnelle(s) et offre(s) proposée(s) dans le domaine (expériences et/ou diplômes...) et projet de réhabilitation et/ou rénovation ;
- Qualités professionnelles du candidat au regard de l'activité qu'il souhaite exercer.

Remise des offres :

Les candidats adresseront leur proposition par voie postale ou la déposeront en main propre contre signature à l'adresse suivante :

Capitainerie du port de Leucate

600 quai du pla de l'entrée 11370 Port Leucate

Les documents papier devront être remis en double exemplaire sous enveloppe fermée portant la mention « *Candidature pour occupation du domaine public portuaire. Ne pas ouvrir par le service courrier* »

Date limite de remise :

La date limite de réception des offres est fixée au 6 décembre 2024 – 14h (cachet de la poste faisant foi).

Contact:

Pour toute question éventuelle, les candidats peuvent s'adresser à Mme Carine JOUANAUD, Directrice du Port au 04.68.40.91.24